

AFEF

Subventions de recherche

Appel à projets 2012

L'AFEF lance pour l'année 2012 un appel d'offres pour le soutien de projets de recherche en Hépatologie. Il couvre l'ensemble des domaines de la discipline à l'exclusion des thématiques hépatites virales, et s'adresse à des médecins ou chercheurs, (**être membre de l'AFEF est une condition obligatoire**) travaillant en France, dans des établissements hospitaliers, ou des établissements publics de recherche ou d'enseignement supérieur.

L'objectif de cet appel d'offres est de soutenir des projets innovants. Il peut s'agir de projets multicentriques comprenant 3 partenaires ou plus, ou bien monocentriques.

Les demandes financières n'excéderont pas **30.000 euros** sur une durée de 12 mois. L'enveloppe globale est de 120 000 euros.

Les subventions peuvent être allouées pour du fonctionnement, des déplacements, des vacances, de l'équipement, au financement d'un CDD ou bien à une mobilité.

Les résultats devront faire l'objet d'une soumission à l'un des congrès de l'AFEF au plus tard dans les 3 ans suivant la remise des fonds.

Le demandeur devra désigner un organisme gestionnaire à qui seront attribués les fonds.

Les membres du CA ne peuvent solliciter un financement pour leur équipe.

Concernant les porteurs liés au Conseil d'Administration de l'AFEF (même équipe), un seul projet par mandature sera accepté.

L'évaluation sera réalisée en 2 phases :

- Présélection sur lettre d'intention par les membres du Conseil d'Administration, (la lettre d'intention devra présenter la part financière du projet global dans le financement demandé à l'AFEF et les aspects scientifiques devront être précisés sur la lettre d'intention)
- Un court CV (1 page max) et la liste des principales publications devra être jointe à la lettre d'intention.
- Puis, dossier complet pour les dossiers retenus par **1 ou 2** experts indépendants du Conseil d'Administration de l'AFEF.

Les décisions de financement seront prises par le Conseil d'Administration, sur proposition des experts. Les crédits sont attribués en une tranche, à l'organisme gestionnaire choisi par le demandeur et leur utilisation relève de la seule responsabilité du demandeur qui devra en particulier réaliser la mise en place avec l'organisme gestionnaire du contrat de travail si un CDD était mis en place.

Le demandeur s'engage à fournir un dossier d'évaluation après un an, incluant un rapport d'activité scientifique et un état financier de l'utilisation de l'aide.

Calendrier

Dépôt lettre intention

17 février 2012

Réponse présélection des dossiers

13 mars 2012

Dépôt des dossiers complets (en anglais exclusivement)

13 avril 2012

Résultats de l'évaluation

Octobre 2012 (Journées de l'AFEF)

Date prévue pour un premier financement

Octobre 2012

Les conditions de candidature sont également disponibles sur le site de l'association <http://www.afef.asso.fr>

Les dossiers complets doivent être adressés **par voie électronique ET postale (1 exemplaire)** à :

Association Française pour l'Etude du Foie (AFEF)
79 boulevard du Montparnasse
75006 PARIS

Muriel.millot@afef.asso.fr

Renseignements complémentaires :

Muriel Millot : 01 64 12 52 88 jusqu'au 2 janvier.
A partir du 2 janvier : 01 45 48 05 86

muriel.millot@afef.asso.fr